



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2026

No 31-2026 – Séance du 8 septembre 2026

Boucllement du préavis n° 02-2025 concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de bâtiments communaux (halle des fêtes de Praz-Dagoud, bâtiment scolaire du Clos-Béguin VI), pour un montant de CHF 583'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus soit :

- **Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de bâtiments communaux (halle des fêtes de Praz-Dagoud, bâtiment scolaire du Clos-Béguin VI), pour un montant de CHF 583'000.-**

Préavis voté (sans diminution des subventions)	CHF	583'000.00
Montants dépensés	CHF	606'210.00
Excédent de charges	CHF	23'210.00
Subventions Pronovo encaissées	CHF	174'014.90

Ce préavis a fait l'objet d'une communication municipale n° 34-2025 en date du 30 septembre 2025.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

S. Krebs



Le secrétaire

J.-M. Guex

Blonay, le 1^{er} septembre 2026

Délégation municipale : M. Charles Morard, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal – Cogest - Service des finances